

Flash Info PM / DPMP

Des avancées pour la NBI !

Après l'audience avec notre élu de tutelle :

→ **La situation s'est débloquée à la DT 18**

Nous avons fait une liste des agents sans NBI que nous avons transmise à l'administration : nous suivons les **attributions** et la **rétroactivité**.

→ **à la DT 20 une liste vient aussi d'être envoyée à l'administration**

Nous allons suivre les attributions de la même façon.

Toujours au plus près de vos préoccupations professionnelles, la CFTC espère bien que le dialogue social poursuive ses avancées à la DPMP.

La CFTC : le seul syndicat à prendre en charge dans son adhésion une protection juridique pour les agents !

La CFTC à vos côtés
Pour vous défendre et vous informer